

## MASTER PROFESSIONNEL

### Gestion des Risques

*en Sciences, Technologies et Santé*

Spécialités :    **1- Management des Risques Industriels et Environnementaux (MRIE)**  
                      **2- Management des Risques et des Systèmes d'Information (MRSI)**

## RÈGLEMENT DES ÉTUDES 2012-2016

*APPROUVE PAR LE CEVU DU 06/09/2012*

*VALIDE PAR LE CA DU 21/09/2012*

## CHAPITRE I

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

**Article I-1** : Le Diplôme de MASTER **Mention** : Gestion des Risques,

**Spécialités** : **1- Management des Risques Industriels et Environnementaux (MRIE)**

**Responsable** : Florent JABOUILLE

**Parcours** : - Management QSE  
- Sécurité incendie (*parcours recherche*)  
- Syrie (*international, suspendu*)

**2- Management des Risques et des Systèmes d'Information (MRSI)**

**Responsable** : Xavier SKAPIN

**Parcours** : - Risque et Systèmes d'Information  
- Sécurité de l'information (*parcours recherche*)  
- Gestion de l'information (*international, suspendu*)

est délivré après 2 ans d'études (4 semestres).

**Article I-2** : L'inscription en MASTER n'est autorisée (sous réserve de l'article I-3) que pour les candidats

- ayant validé 180 ECTS pour l'entrée en M1 ou 240 ECTS pour l'entrée en M2

OU - justifiant d'un diplôme universitaire Bac + 3 pour l'entrée en M1 , Bac + 4 pour l'entrée en M2

OU - de l'un des titres admis en dispense et/ou faisant l'objet d'une équivalence par la commission ad hoc

ET dont la candidature aura été retenue par la Commission Pédagogique à l'issue d'une procédure de classement et de vérification et validation des pré requis en deux étapes :

- Examen du dossier du candidat comprenant CV, lettre de motivation, copie des diplômes, relevés de notes, description des stages et projets réalisés.
- Entretien devant la Commission Pédagogique pour les candidats retenus.

Les critères d'examen sont :

- \* le niveau de connaissances et de compétences du candidat ;
- \* l'adéquation entre le projet professionnel de l'étudiant et la formation proposée ;
- \* la motivation de l'étudiant.

La formation est ouverte aux étudiants de :

- LICENCE de Sciences, Technologies et Santé
- MASTER professionnels
- Autres diplômes scientifiques
- Formation continue

NB : Les diplômes délivrés par les universités étrangères ne peuvent être pris en considération qu'avec l'accord de la Commission des Équivalences de l'IRIAF.

La Commission Pédagogique est pluridisciplinaire et mixte (universitaires et professionnels). C'est une garantie supplémentaire d'une bonne orientation des étudiants dans la filière et donc de leur réussite. Elle se montre particulièrement attentive à la culture générale du candidat, à sa maîtrise de la langue ainsi qu'à la définition de son projet professionnel. L'entretien met en œuvre les qualités de réflexion et de synthèse, l'aptitude à communiquer ainsi que l'imagination, l'autonomie, la disponibilité et la volonté du candidat de s'investir dans (être acteur de) la formation. La Commission apprécie sa connaissance de l'environnement culturel, économique et social et sa motivation pour les études concernées.

Le recrutement a lieu en juin-juillet avec gestion de la liste complémentaire en cas de désistements. Il n'y a donc pas de recrutement en septembre, à l'exception de ceux relatifs aux diplômes délocalisés et cas particuliers de formation continue.

Les candidatures

- déposées dans le cadre de la formation continue
- d'étudiants originaires d'universités partenaires (appartenant ou non à l'UE, cf article I.4)
- partielles (semestrialisation)

font l'objet d'un traitement particulier, article I-3.

### **Article I-3 : Formation tout au long de la vie / formation continue / contrats d'alternance**

Les candidats ayant interrompu leurs études et les candidats dont le parcours de formation, professionnel et personnel le justifie, peuvent introduire une demande auprès du S.A.F.I.R.E pour instruire un dossier de *reprise d'études* et/ou de *V.A.E.* (Validation d'Acquis de l'Expérience) et/ou de *V.A.P.* (Validation d'Acquis de professionnels). Cette démarche s'applique également dans les Universités où le diplôme est délocalisé auprès d'un service ou d'une structure équivalente.

Le SAFIRE (ou la structure analogue à l'étranger), en lien avec les responsables de formation accompagne la demande et le jury de validation de l'IRIAF décide de la validation accordée.

Dans les cas de reprise d'études et / ou de VAE partielle, le plan de formation est défini par l'IRIAF en accord avec les parties intéressées. Les modalités adoptées sont consignées dans le procès verbal d'audition des candidats concernés.

Le Master est également proposé en alternance, soit en contrat de professionnalisation soit en contrat d'apprentissage. Les modalités de suivi sont conformes aux exigences du diplôme (assiduité, contrôle des connaissances, compensation...) et du Centre de Formation par Apprentissage (CFA) de l'Université de Poitiers. Le calendrier d'alternance prévisionnel est annexé au présent document.

**Article I-4 :** l'apprenant (étudiant en formation initiale ou stagiaire formation continue) qui le désire peut, dans la limite des conventions passées avec les universités européennes participant avec l'Université de Poitiers aux échanges intra-européens, bénéficier de la validation totale ou partielle d'un semestre universitaire européen. Une telle validation suit les règles définies dans une annexe au régime d'examen du MASTER en Gestion des Risques, conformément aux pratiques en vigueur à l'IRIAF.

Cette possibilité peut être ouverte aux autres universités signataires de conventions cadre et de protocoles particuliers avec l'Université de Poitiers.

**Article I-5 :** Le régime d'enseignement et d'examen est également aménagé à l'intention de candidats possédant, dans la spécialité, une certaine expérience professionnelle (formation continue).

L'enseignement de MASTER en Gestion des Risques fait l'objet d'un découpage qui facilite, autant que possible, l'accès du salarié à la formation. Chacun se voit proposé un plan de formation individualisé utilisant tous les dispositifs et moyens pédagogiques disponibles.

Les unités de MASTER peuvent subir un aménagement spécifique. Les enseignements (cours, TD et TP) d'un même thème peuvent être dispensés en continu (journées bloquées et continues).

CHAPITRE II – ENSEIGNEMENT et REGIME DES EXAMENS

Article II-1 : contenu des enseignements des différentes spécialités et des différents parcours

Tableau II-1 : Contenu horaire et coefficients des enseignements en MASTER 1<sup>ère</sup> année, Spécialité "Management des Risques Industriels et Environnementaux" (MRIE)

Enseignements mutualisés							PREMIERE SESSION					SECONDE SESSION			
							CONTROLE CONTINU		EXAMEN TERMINAL			EXAMEN TERMINAL			
	Élément ELP	H CM	H TD	H TP	Total Etu	ECTS	Coef par UE	NATURE	Coef.	NATURE	Durée	Coef.	NATURE	Durée	Coef.
<b>UE 1 : Gestion et prévention des risques</b>	<b>62</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Introduction à la gestion des risques	8	0	0				NON EVAL	0							
Métier préventeur	12	0	0				NON EVAL	0							
Risk management	18	6	0				TD noté et/ou étude de cas	1,25				DS ou oral		1,25	
Risque & assurance	24	0	0				TD noté et/ou étude de cas	0,75				DS ou oral		0,75	
<b>UE 2 : Méthodes générales d'analyse des risques</b>	<b>46,5</b>	<b>23,5</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Analyse Fonctionnelle	11	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25				DS ou oral		0,25	
Introduction à la sureté de fonctionnement & Arbres logiques	28	12	0				TD noté et/ou étude de cas	1,5				DS ou oral		1,5	
Analyse des Modes de Défaillances de leur Effets et de la Criticité (AMDEC)	7,5	7,5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25				DS ou oral		0,25	
<b>UE 3 : Communication et gestion de projet - PVP</b>	<b>42</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>72</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Psychologie au travail	12	0	0				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
Conduite de projet	12	4	8				TD noté et/ou étude de cas	0,8				DS ou oral		0,8	
Anglais	10	3	5				TD noté et/ou étude de cas	0,6				DS ou oral		0,6	
Plotage des compétences et de la formation	8	4	6				NON EVAL	0							
<b>UE 4 : Méthodes spécifiques d'analyse des risques</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>50</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Méthode Organisée Systémique d'Analyse des Risques (MOSAR)	4	16	0				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
HAZard Operability (HAZOP)	4	6	0				TD Noté	0,7				DS ou oral		0,7	
Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP)	15	0	5				TD Noté	0,7				DS ou oral		0,7	
<b>UE 5 : Gestion des risques et Management de la sécurité</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>72</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Fiabilité humaine	17	7	0				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
Gestion de crise	8	12	4				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
Sureté, protection des locaux	18	6	0				TD Noté	0,8				DS ou oral		0,8	
<i>Total S1</i>				<b>332</b>	<b>30</b>	<b>10</b>									
<b>UE 6 : Plans de Prévention des risques</b>	<b>13,5</b>	<b>18,5</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>3</b>	<b>1</b>									
Plan d'Opération Interne (POI)	7,5	10,5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
Plan de Prévention Interne (PPI), sécurité civile, plan ORSEC	6	8	10				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
<b>UE 7 : Risques industriels</b>	<b>57</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>102</b>	<b>9</b>	<b>3</b>									
Risques naturels	15	3	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
Rayonnement et radioprotection	8	10	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
Combustion	12	0	12				TD/TP notés et/ou étude de cas	0,9				DS ou oral		0,9	
Transport de matières dangereuses (TMD)	8	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,3				DS ou oral		0,3	
Etude de danger	4	8	0				TD noté et/ou étude de cas	0,3				DS ou oral		0,3	
Norme OHSAS 18001	10	8	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
<b>UE 8 : Communication et gestion de projet - PVP</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	<b>1</b>									
Réglementation CHSCT, code du travail	14	16	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
Conduite de projet	0	5	8				TD noté et/ou étude de cas	0,2				DS ou oral		0,2	
Anglais sur objectifs spécifiques	8	4	8				TD noté et/ou étude de cas	0,3				DS ou oral		0,3	
Plotage des compétences et de la formation	6	0	6				NON EVAL	0							
<b>UE 9 : Risque &amp; Réglementation</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>44</b>	<b>3</b>	<b>1</b>									
Réglementation ICPE, Etude d'impact, SEVESO	12	16	4				TD noté et/ou étude de cas	0,7				DS ou oral		0,7	
Réglementation ERP - IGH	10	0	2				TD noté et/ou étude de cas	0,3				DS ou oral		0,3	
<b>UE 10 : Stage (4 mois)</b>						<b>12</b>					<b>4</b>				
Stage en entreprise (4 mois)									Mémoire			//			
<i>Total S2</i>				<b>263</b>	<b>30</b>	<b>10</b>									
<i>Total M1</i>				<b>595</b>	<b>60</b>	<b>20</b>									

**Tableau II-2 : Contenu horaire et coefficients des enseignements en MASTER 2<sup>ème</sup> année**  
**Spécialité "Management des Risques Industriels et Environnementaux" (MRIE)**

Elément ELP	H CM	H TD	H TP	Total etu	ECTS	Coef par UE	PREMIERE SESSION			SECONDE SESSION		
							CONTRÔLE CONTINU		EXAM. TERMINAL		EXAM. TERMINAL	
							NATURE	Coef.	NATURE	Durée	Coef.	NATURE
<b>UE 11a : Sciences de l'environnement</b>	<b>39</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>59</b>	<b>6</b>	<b>2</b>						
Ecologie appliquée	12	0	4				TD noté et/ou étude de cas	0,4			DS ou oral	0,4
Notions de toxicologie et écotoxicologie	9	4	8				TD/TP notés et/ou étude de	0,8			DS ou oral	0,8
Energie & environnement	18	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,8			DS ou oral	0,8
<b>UE12a - UE à choix</b>					<b>12</b>	<b>4</b>						
<i>Choix 1 - UE 12 : Génie des procédés</i>	<b>71</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>119</b>								
Traitement des odeurs	6	0	0				NON EVAL	0				
Traitement des résidus liquides	14	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,75			DS ou oral	0,75
Traitement des sols	6	0	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25			DS ou oral	0,25
Traitement du bruit	9	3	3				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
Traitement des résidus solides	20	10	10				TD noté et/ou étude de cas	1,25			DS ou oral	1,25
Traitement de l'air	16	10	8				TD noté et/ou étude de cas	1,25			DS ou oral	1,25
<i>Choix 2 - UE2 + UE4</i>	<b>69,5</b>	<b>45,5</b>	<b>5</b>	<b>120</b>								
<b>UE2 : Méthodes Générales d'Analyse des Risques</b>												
Analyse Fonctionnelle	11	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25			DS ou oral	0,25
Sûreté de fonctionnement & Arbres Logiques	28	12	0				TD noté et/ou étude de cas	1,5			DS ou oral	1,5
AMDEC	7,5	7,5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25			DS ou oral	0,25
<b>UE4 : Méthodes Spécifiques d'Analyse Risques</b>												
HACCP	15		5				TD noté et/ou étude de cas	0,7			DS ou oral	0,7
MOSAR	4	16					TD noté et/ou étude de cas	0,6			DS ou oral	0,6
HAZOP	4	6					TD noté et/ou étude de cas	0,7			DS ou oral	0,7
<b>UE 13 : Gestion des risques en entreprise</b>	<b>61</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>84</b>	<b>6</b>	<b>2</b>						
Psychologie appliquée à la perception des risques	10	5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,4			DS ou oral	0,4
Economie de la gestion du risque et de l'environnement	8	0	0				TD noté et/ou étude de cas	0,2			DS ou oral	0,2
Economie des Systèmes d'Information	10	0	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25			DS ou oral	0,25
Gestion financière	9	0	6				TD noté et/ou étude de cas	0,4			DS ou oral	0,4
Droit de la Sécurité des systèmes d'information	12	0	0				NON EVAL	0				
Droit de l'environnement	12	12	0				TD noté et/ou étude de cas	0,75			DS ou oral	0,75
<b>UE 14 : UE à choix</b>					<b>6</b>	<b>2</b>						
<i>Choix 1 - Projet de Fin d'Etudes (PFE)</i>	<b>15</b>			<b>15</b>								
Projet de Fin d'Etudes (PFE)									oral	40'	2	//
<i>Choix 2 - Management Qualité (I)</i>	<b>33</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>50</b>								
Historique & concepts qualité, Approche Processus	18	12	0				TD noté et/ou étude de cas	1,5			DS ou oral	1,5
Normes ISO 9001	15	5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
<b>Total S3</b>				<b>277</b>	<b>30</b>	<b>10</b>						
<b>UE 15 : UE à choix</b>					<b>3</b>	<b>1</b>						
<i>Choix 1 - Projet de Fin d'Etudes (PFE)</i>	<b>15</b>			<b>15</b>								
Projet de Fin d'Etudes (PFE)									Mém. et soutenanc	40'	1	//
<i>Choix 2 - Management Qualité (II)</i>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>60</b>								
Outils principaux de résolution des problèmes	6	6	0				TD noté et/ou étude de cas	0,2			DS ou oral	0,2
Maîtrise statistique des processus	16	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,4			DS ou oral	0,4
Méthode 6 sigma	8	0	0				NON EVAL	0				
Les audits et plans d'action	5	0	15				TD noté et/ou étude de cas	0,4			DS ou oral	0,4
<b>UE 16 : UE à choix</b>					<b>9</b>	<b>3</b>						
<i>Choix 1 : Méthodes d'évaluation environnementale</i>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>24</b>	<b>111</b>								
Méthodes d'analyse multicritère	6	12	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
Risques environnementaux	10	0	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
Etudes d'impact	6	12	6				TD noté et/ou étude de cas	0,75			DS ou oral	0,75
ACV	12	12	18				TD noté et/ou étude de cas	0,75			DS ou oral	0,75
Bilan carbone	3	0	0				NON EVAL	0				
Empreinte écologique	3	0	0				NON EVAL	0				
Observatoire de l'environnement	3	0	0				NON EVAL	0				
Système d'Information Géographique (SIG)	0	8	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
<i>Choix 2 : UE7a (Risques industriels)</i>	<b>57</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>102</b>								
Risques naturels	15	3	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
Rayonnement et radioprotection	8	10	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
Combustion	12	0	12				TD noté et/ou étude de cas	0,9			DS ou oral	0,9
Transport de matières dangereuses (TMD)	8	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,3			DS ou oral	0,3
Etude de danger	4	8	0				TD noté et/ou étude de cas	0,3			DS ou oral	0,3
Norme OHSAS 18001	10	8	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
<b>UE 17 : management QSE - Développement Durable</b>	<b>75</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>107</b>	<b>3</b>	<b>1</b>						
ISO 14000	10	8	4				TD noté et/ou étude de cas	0,5			DS ou oral	0,5
ISO 31000	8	0	0				NON EVAL	0				
Développement Durable	12	4	0				NON EVAL	0				
Haute Qualité Environnementale	8	0	0				NON EVAL	0				
Ecolabels & Ecoconception	7	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,2			DS ou oral	0,2
IOSH	18	12	0				TD noté et/ou étude de cas	0,3			DS ou oral	0,3
Management Intégré	8	0	0				NON EVAL	0				
Ethique	4	0	0				NON EVAL	0				
<b>UE 18 : Stage (6 mois)</b>	<b>16</b>			<b>16</b>	<b>15</b>	<b>5</b>						
Stage en entreprise	16								soutenanc	40'	5	//
<b>Total S4</b>				<b>249</b>	<b>30</b>	<b>10</b>						
<b>Total M2</b>				<b>526</b>	<b>60</b>	<b>20</b>						

**Tableau II-3a : Contenu horaire et coefficients des enseignements en MASTER 1<sup>ère</sup> année, Spécialité Management des Risques et des systèmes d'information (MRSI), (hors parcours international « Gestion de l'Information »)**

Enseignements mutualisés							PREMIERE SESSION					SECONDE SESSION			
							CONTRÔLE CONTINU		EXAMEN TERMINAL			EXAMEN TERMINAL			
	Élément ELP	H CM	H TD	H TP	Total étu	ECTS	Coef par UE	NATURE	Coef.	NATURE	Durée	Coef.	NATURE	Durée	Coef.
<b>UE 1 : Gestion et prévention des risques</b>	<b>62</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Introduction à la gestion des risques	8	0	0				NON EVAL	0							
Métier préventeur	12	0	0				NON EVAL	0							
Risk management	18	6	0				TD noté et/ou étude de cas	1,25				DS ou oral		1,25	
Risque & assurance	24	0	0				TD noté et/ou étude de cas	0,75				DS ou oral		0,75	
<b>UE 2 : Méthodes générales d'analyse des risques</b>	<b>46,5</b>	<b>23,5</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Analyse Fonctionnelle	11	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25				DS ou oral		0,25	
Introduction à la sûreté de fonctionnement & Arbres logiques	28	12	0				TD noté et/ou étude de cas	1,5				DS ou oral		1,5	
Analyse des Modes de Défaillances de leur Effets et de la Criticité (AMDEC)	7,5	7,5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,25				DS ou oral		0,25	
<b>UE 3 : Communication et gestion de projet - PVP</b>	<b>42</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>72</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Psychologie au travail	12	0	0				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
Conduite de projet	12	4	8				TD noté et/ou étude de cas	0,8				DS ou oral		0,8	
Anglais	10	3	5				TD noté et/ou étude de cas	0,6				DS ou oral		0,6	
Pilotage des compétences et de la formation	8	4	6				NON EVAL	0							
<b>UE 4 : Méthodes spécifiques d'analyse des risques</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>74</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Méthode Organisée Systémique d'Analyse des Risques (MOSAR)	4	16	0				TD Noté	0,7				DS ou oral		0,7	
Programmation Orientée Objet (Java)	15	15	24				TD Noté	1,3				DS ou oral		1,3	
<b>UE 5 : Gestion des risques et Management de la sécurité</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>72</b>	<b>6</b>	<b>2</b>									
Fiabilité humaine	17	7	0				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
Gestion de crise	8	12	4				TD Noté	0,6				DS ou oral		0,6	
Sûreté, protection des locaux	18	6	0				TD Noté	0,8				DS ou oral		0,8	
<i>Total S1</i>				<b>356</b>	<b>30</b>	<b>10</b>									
<b>UE 6b : Système</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>3</b>	<b>1</b>									
Concept des OS	21	24	0				TD noté et/ou étude de cas	1				DS ou oral		1	
<b>UE 7b : Programmation et réseaux</b>	<b>39</b>	<b>18</b>	<b>52</b>	<b>109</b>	<b>9</b>	<b>3</b>									
Spécification et validation du logiciel	18	18	28				TP/TD notés	1,75				DS ou oral		0,5	
Réseaux	21		24				TP/TD notés	1,25				DS ou oral		0,5	
<b>UE 8 : Communication et gestion de projet - PVP</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	<b>1</b>									
Réglementation CHSCT, code du travail	14	16	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral		0,5	
Conduite de projet	0	5	8				TD noté et/ou étude de cas	0,2				DS ou oral		0,2	
Anglais sur objectifs spécifiques	8	4	8				TD noté et/ou étude de cas	0,3				DS ou oral		0,3	
Pilotage des compétences et de la formation	6	0	6				NON EVAL	0							
<b>UE 9 : Bases de données</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>3</b>	<b>1</b>									
Bases de données	18	12	16				TD noté	1				DS ou oral		1	
<b>UE 10 : Stage (4 mois)</b>					<b>12</b>	<b>4</b>									
Stage en entreprise (4 mois)									Mémoire		4	//			
<i>Total S2</i>				<b>275</b>	<b>30</b>	<b>10</b>									
<i>Total M1</i>				<b>631</b>	<b>60</b>	<b>20</b>									

**Tableau II-3b : Contenu horaire et coefficients des enseignements en MASTER 1<sup>ère</sup> année, Spécialité Management des Risques et des Systèmes d'Information (MRSI), parcours international « Gestion de l'Information »**  
(Sélection d'enseignements issus du Baccalauréat canadien « Gestion de l'Information » de l'UMCS. Les commissions pédagogiques de l'Université de Moncton et de Poitiers se sont concertées pour établir les équivalences entre les crédits de cours canadiens et les crédits ECTS : 1 crédit de cours canadien équivaut à 2 ECTS.)

Semestres 1 et 2	Coef	ECTS	Contenu des enseignements
	2	6	UE 1 : Principes de Programmation
			Introduction à l'ordinateur Méthodologie et stratégie à suivre pour la résolution d'un problème Notion d'algorithme
	2	6	UE 2 : Commerce électronique
			Développement et gestion d'un site Internet et Intranet sécurisé avec échanges de fichiers informatisés (EDI)
	2	6	UE 3 : Télécommunications et affaires
			Étude des principaux types de réseaux, de leurs caractéristiques et des utilités possibles pour les organisations
	2	6	UE 4 : Bases de données I
			Concepts fondamentaux de bases et de données, structures des données, langages d'interrogation, domaines d'application des systèmes de gestion des bases de données
	2	6	UE 5 : Bases de données II
			Interfaces interactives, structures hiérarchiques de menus, langage de quatrième génération, gérance de rapports, programmation et issue de la gestion d'une base de données
	2	6	UE 6 : Éthique et Politique sur l'information
			Formulation des politiques et des conflits Définition des rôles et des perspectives des individus impliqués dans la définition des politiques
	2	6	UE 7 : Sécurité des systèmes d'information I
			Protection des ressources informationnelles Gestion sécuritaire des Intranet et Extranet
	2	6	UE 8 : Gestion d'un réseau local
			Apprentissage des connaissances de base sur les réseaux locaux Configuration des réseaux, partage des ressources et sécurité
	2	6	UE 9 : Calendrier et traitement de l'information
			Étude de cas à partir de la norme ISO 15489 sur le Records Management Conception, mise en oeuvre, présentation et évaluation d'un système d'archivage répondant aux exigences archivistiques en matière d'évaluation
	2	6	Projet industriel sur la gestion de l'information
<b>Total M1</b>	<b>20</b>	<b>60</b>	

**Tableau II-4 : Contenu horaire et coefficients des enseignements en MASTER 2<sup>ème</sup> année, Spécialité Management des Risques et des Systèmes d'Information (MRSI)**

Elément ELP	H CM	H TD	H TP	Total etu	ECTS	Coef par UE	PREMIERE SESSION				SECONDE SESSION		
							CONTRÔLE CONTINU		EXAMEN TERMINAL		EXAMEN TERMINAL		
							NATURE	Coef.	NATURE	Durée	Coef.	NATURE	Durée
<b>UE 11c : Administration système</b>	15	0	39	54	6	2							
Sécurisation des Services	4		9				TP/TD notés	0,5				DS ou ORAL	0,5
Sécurisation des Utilisateurs	4		9				TP/TD notés	0,5				DS ou ORAL	0,5
Sécurisation des Systèmes	4		9				TP/TD notés	0,5				DS ou ORAL	0,5
Projet	3		12						Mém. et soutenance	40'	0,5	//	
<b>UE 12c : Administration Réseaux</b>	42	16	54	112	12	4							
Concepts de la sécurité réseaux	24	16					TD Noté	1,25				DS ou ORAL	1,25
Mise en sécurité des réseaux	18		54				TP/TD notés	2,75				DS ou ORAL	2,75
<b>UE 13 : Gestion des risques en entreprise</b>	65	17	18	100	6	2							
Psychologie appliquée à la perception des risques	10	5					TD Noté	0,35				DS ou ORAL	0,35
Economie de la gestion du risque et de l'environnement	8						TD Noté	0,2				DS ou ORAL	0,2
Economie des Systèmes d'information	10						TD Noté	0,2				DS ou ORAL	0,2
Gestion financière	9		6				TD Noté	0,35				DS ou ORAL	0,35
Droit de la Sécurité des systèmes d'information	12						TD Noté	0					
Appel d'offre	16		12				TD noté et/ou étude de cas	0,7				DS ou ORAL	0,7
Droit de la Sécurité des systèmes d'information (II)		12					TD Noté	0,2				DS ou ORAL	0,2
<b>UE 14 : UE à choix</b>					6	2							
<b>Choix 1 - Projet de Fin d'Etudes (PFE)</b>	15			15									
Projet de Fin d'Etudes (PFE)									oral	40'	2	//	
<b>Choix 2 - Management Qualité (I)</b>	33	17	0	50									
Historique & concepts qualité, Approche Processus	18	12	0				TD noté et/ou étude de cas	1,5				DS ou oral	1,5
Normes ISO 9001	15	5	0				TD noté et/ou étude de cas	0,5				DS ou oral	0,5
<i>Total S3</i>				281	30	10							
<b>UE 15 : UE à choix</b>					3	1							
<b>Choix 1 - Projet de Fin d'Etudes (PFE)</b>	15			15									
Projet de Fin d'Etudes (PFE)									Mém. et soutenance	40'	1	//	
<b>Choix 2 - Management Qualité (II)</b>	35	10	15	60									
Outils principaux de résolution des problèmes	6	6	0				TD noté et/ou étude de cas	0,2				DS ou oral	0,2
Maîtrise statistique des processus	16	4	0				TD noté et/ou étude de cas	0,4				DS ou oral	0,4
Méthode 6 sigma	8	0	0				NON EVAL	0					
Les audits et plans d'action	5	0	15				TD noté et/ou étude de cas	0,4				DS ou oral	0,4
<b>UE 16c : Sécurité des Systèmes d'information</b>	71	17	34	122	9	3							
Normes et Méthodes (Ebios + iso 2700x)	22	5	9				TD noté et/ou étude de cas	1				DS ou ORAL	1
Analyse des Risques (mehari)	6	3	5				TD noté et/ou étude de cas	0,4				DS ou ORAL	0,4
Plan de Continuité d'Activité et Plan de Reprise d'Activité (PCA PRA)	7		1				NON EVAL	0					
Audit interne	7						NON EVAL	0					
Cybercriminalité	14		7				TD Noté	0,6				DS ou ORAL	0,6
Sécurité des projets	15	9	12				TD Noté	1				DS ou ORAL	1
<b>UE 17c : Qualité Logiciel et Administration BD</b>	36	12	54	102	3	1							
Qualité des processus informatique (ITIL V3)	18	12					TD Noté	0,75				DS ou ORAL	0,75
Sécurité des Bases de Données	18		54				TD Noté	0,25				DS ou ORAL	0,25
<b>UE 18 : Stage (6 mois)</b>	16			16	15	5							
Stage en entreprise	16								Mém. et soutenance	40'	5	//	
<i>Total S4</i>				255	30	10							
<i>Total M2</i>				536	60	20							



La mutualisation des enseignements et les différentes options proposées au sein du master se résument ainsi :

**Tableau II-5** : Organisation du Master en Gestion des Risques :

		Semestre 1				Semestre 2				Semestre 3				Semestre 4			
M1	MRIE	UE 1 : Gestion et prévention des risques	UE 2 : Méthodes générales d'analyse des risques	UE 3 : Communication et gestion de projet - PVE	UE 4 : Méthodes spécifiques d'analyse des risques	UE 5 : Gestion des risques et Management de la sécurité	UE 6 : Plan de Prévention contre les risques	UE 7a : Risques industriels	UE 8 : Communication et gestion de projet - PVP	UE 9a : Jurisprudence	UE 10 : Stage (4 mois)						
	MIFI									UE 7b : Programmation et réseaux	UE 9b : Barre de données						
M2	MRIE	UE 11a : Sciences de l'environnement	UE 11a : Série des procédés OU UE 2 + UE 4	UE 12a : Gestion des risques en entreprise	UE 13 : Gestion des risques en entreprise	UE 14 : Projet de Fin d'Etudes (PFE)	UE 15 : Projet de Fin d'Etudes (PFE)	UE 16 : Méthodes d'évaluation environnementale OU UE 7a	UE 17 : Management Développement Durable								
	MFI	UE 11c : Administration système	UE 12c : Administration Réseau	Management Qualité (I)	Management Qualité (II)	UE 18 : Qualité Logiciel et Administration BD	UE 19 : Qualité Logiciel et Administration BD										
ECTS		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
		Enseignement commun aux deux spécialités				Enseignement spécifique MRIE				Enseignement spécifique MIFI							

## Article II-2 : Examens

L'étudiant est tenu de satisfaire à un examen qui comporte :

- 1) des épreuves écrites ou orales, portant sur l'enseignement dispensé (cours, TD, TP) en contrôle continu,
- 2) des rapports de stage comprenant la rédaction d'un mémoire pour les étudiants en M1 et M2 et d'une soutenance orale pour les étudiants de M2.

Les modalités du contrôle des connaissances (nature de l'épreuve, notation, ...) sont données dans le présent régime. Ces modalités et les rectifications éventuelles doivent être arrêtées, validées par les conseils (de l'IRIAF et de l'Université) et portées à la connaissance des étudiants dans le mois qui suit la rentrée universitaire officielle.

Au cours des séances de travaux dirigés et pratiques, peuvent être proposés aux étudiants, notamment, des exercices écrits ou oraux, activités de recherche et enquêtes permettant d'apprécier leurs efforts personnels et leurs aptitudes ; ces exercices font éventuellement l'objet du contrôle continu.

NB : si pour une raison quelconque une matière n'a pas pu être évaluée (enseignement partiellement ou non réalisé, absence d'un intervenant extérieur, mesures compensatoires impossibles à mettre en œuvre...), le coefficient de l'Unité d'Enseignement (UE) est conservé, ainsi que les pondérations relatives des matières évaluées qui la composent.

### Projets de Fin d'Études : objectifs et fonctionnement

#### Objectifs

Le Projet de Fin d'Étude (PFE) représente un élément important de la formation des étudiants, il est complémentaire au stage en entreprise. Il se déroule au cours des semestres 3 et 4 du master et représente 150 à 200 heures de travail pour chaque étudiant. Cet horaire tient compte du travail personnel qui doit être fourni par les étudiants pour satisfaire au cahier des charges des projets qui leurs sont confiés.

Le PFE permet aux étudiants d'appliquer les connaissances acquises durant leur formation, d'en acquérir de nouvelles et d'utiliser les outils de recherches documentaires, de métrologie et d'analyse, de calculs, de réalisations techniques, etc. Les étudiants doivent démontrer leur capacité à

- gérer un projet, à travailler en équipe,
- résoudre un problème scientifique, technique et/ou managérial dans un temps imparti,
- rendre compte oralement et par écrit.

Le PFE est également l'occasion de faire une recherche bibliographique, d'en faire une synthèse, de prendre du recul par rapport à une problématique dans un contexte donné. Ce projet fait appel à toutes les compétences demandées à un spécialiste QSE (scientifiques, techniques et relationnelles) et à un étudiant de niveau bac + 5.

#### Cas particulier des étudiants en alternance :

Comme les étudiants inscrits dans un cursus "classique", les alternants doivent réaliser un PFE. Le sujet est alors choisi en accord avec l'entreprise afin de satisfaire aux attentes des différentes parties intéressées.

#### Sujets

Les sujets sont proposés par les enseignants du département Gestion des Risques. Les PFE peuvent être exceptionnellement réalisés dans une entreprise privée ou publique avec l'accord du directeur du département Gestion des Risques. Seuls les sujets à prédominance managériale sont recevables. Les PFE proposés par les entreprises, acceptés par le Directeur de département, donnent lieu à une convention entre le département et l'entreprise. Une annexe technique signée par les parties intéressées précise le sujet, la nature du travail, les moyens utilisés, les objectifs à atteindre, le correspondant au sein de l'entreprise, son homologue au sein du département gestion des risques. Il ne s'agit pas d'un deuxième stage industriel et les étudiants ne sont, en aucun cas, rémunérés pour cette activité.

Les étudiants se répartissent, à l'amiable, sur les divers sujets. Tous les sujets proposés sont traités par un groupe de 2 à 4 étudiants (un monôme dans le cas d'un alternant). En cas de désaccord des étudiants, le directeur du département (ou la personne responsable des PFE) attribue les sujets litigieux.

#### Financement :

La réalisation des projets nécessite un financement. Celui-ci doit être suffisant pour permettre aux étudiants de travailler dans de bonnes conditions matérielles.

Le financement peut provenir de trois sources:

- \* entreprise: le projet est proposé par une entreprise. Il fait l'objet d'une convention ;
- \* laboratoire des enseignants-chercheurs : les projets de fin d'étude peuvent s'intégrer dans une action de recherche du laboratoire. Dans ce cas, le laboratoire finance la recherche sur ses fonds propres.
- \* département : les projets qui ne sont pas financés par une entreprise ou un laboratoire, sont pris en charge par le département.

Les frais de fonctionnement du PFE sont entièrement à la charge du service d'accueil (entreprise, département ou laboratoire). Seuls l'impression des rapports finaux et le matériel relatif aux soutenances orales sont à la charge du département.

### **Encadrement**

Le travail réalisé dans le cadre du PFE doit être avant tout celui des étudiants. Le tuteur académique doit trouver un compromis entre laisser le maximum d'initiatives aux étudiants et leur donner les moyens de mener à bien le travail demandé. Le tuteur, qui est le responsable scientifique, devra aussi s'assurer que les étudiants utilisent au mieux les divers enseignements reçus au département (par exemple, en dehors des enseignements techniques, le management de projet) ainsi que les connaissances scientifiques et techniques du personnel du département ou de l'Université de Poitiers.

Le tuteur du PFE doit veiller à être disponible aux différentes périodes du semestre pendant les heures prévues à cet effet, consignées dans l'emploi du temps. Il doit s'assurer que les travaux se déroulent au rythme prévu.

Il veille également au respect des consignes et des dispositions réglementaires en vigueur (en particulier en matière de sécurité si le projet donne lieu à diverses manipulations).

*NB : pour les alternants, l'encadrement du PFE s'inscrit dans la démarche d'accompagnement définie conjointement par l'entreprise et le tuteur pédagogique .*

### **Sécurité**

L'encadrant doit présenter à ses étudiants les consignes de sécurité relatives au projet. Ces derniers s'engagent à les respecter. Lors de toute manipulation pouvant entraîner un quelconque risque, il est nécessaire de s'assurer de la présence d'un responsable à proximité immédiate. Il est interdit de manipuler en dehors des heures effectives de PFE sans l'accord ou la présence d'un encadrant. Les étudiants doivent respecter les règles de sécurité en vigueur dans les laboratoires ou plates-formes de travaux pratiques qui les accueillent.

### **Sortie à l'extérieur de l'IRIAF**

Le formulaire "activité scolaire en milieu extérieur - autorisation" doit impérativement être signé par les étudiants et l'encadrant avant la sortie de l'établissement pendant les horaires prévus à l'emploi du temps.

### **Résultats**

Le Projet de Fin d'Etude donne lieu à une première soutenance en fin de semestre 3, rapport et une soutenance finale fin mars. Les exigences en matière de soutenance, rapports, etc, sont identiques à celles du stage en entreprise (Cf. règlement du stage). Les notes retenues pour le PFE sont : l'évaluation de la soutenance pour l'UE 14, la moyenne des notes de rapport et de soutenance pour l'UE 15.

## **Article II-3 : Stage en entreprise**

L'étudiant de MASTER est tenu d'effectuer un stage en entreprise à la fin de chaque année d'études (semestres pairs).

Ce stage obligatoire de découverte du milieu professionnel a une durée de 4 à 5 mois en M1 et de 5 à 6 mois en M2.

Sauf dispositions particulières (cf article II.8), la réalisation du stage est subordonnée à une assiduité irréprochable du semestre impair qui précède.

A la demande de l'entreprise, un avenant de prolongation est possible en cours de stage et limité dans le temps à la fin de l'année universitaire en cours.

Il appartient à l'étudiant de trouver une entreprise d'accueil. Toutefois, le responsable des stages de la formation peut l'accompagner dans cette recherche. Le réseau des entreprises qui entretiennent déjà des relations étroites avec le Pôle Universitaire Niortais peut aussi être mobilisé. Cette recherche de stage est également facilitée par les offres faites par les entreprises directement au département (plus de 170 offres par an). De plus, le département Gestion des Risques dispose d'un important réseau d'entreprises et du réseau des anciens étudiants géré par une association du Département : "Prev'Risk". L'association des élèves et anciens élèves contribue, également, à faciliter cette recherche de stages.

La finalité du stage est de perfectionner la maîtrise des techniques propres au secteur, d'acquérir une (première) expérience professionnelle et d'en rendre compte, en plaçant l'étudiant en face de situations concrètes. Le projet de stage doit en même temps présenter un intérêt pour l'entreprise concernée.

L'organisation générale des stages, pilotée par un responsable (Franck RICHARD pour la spécialité MRIE, Xavier SKAPIN pour la spécialité MRSI), est assurée par l'équipe pédagogique du Master GdR.

Le sujet donnant lieu à stage est défini conjointement par l'enseignant responsable des Stages et par le représentant de l'entreprise ou de l'organisme qui suit le stagiaire.

Le suivi pédagogique des stages est assuré par le tuteur (un universitaire ou un professionnel formateur au sein du MASTER). Le suivi consiste en entretiens avec l'étudiant et l'entreprise d'accueil (représentée par le maître de stage qui encadre l'étudiant à l'intérieur de l'entreprise) et par une visite sur le lieu de stage pour les étudiants de deuxième année. Un rapport doit être présenté à l'issue du stage.

En deuxième année, la rédaction du mémoire est complétée par une soutenance réalisée devant un jury composé d'universitaires et de professionnels :

- un membre de l'équipe pédagogique de la formation ;
- d'au moins un professionnel ;
- éventuellement un intervenant de la formation ;
- le maître de stage de l'entreprise (selon disponibilité).

Cette présentation est suivie d'une discussion et d'une délibération du jury.

Le rapport de stage est examiné par AU MOINS un rapporteur, un professionnel et/ou un enseignant chercheur du MASTER.

La note proposée à la Commission d'Harmonisation est donc la moyenne pondérée des notes établies pour :

- l'appréciation du maître de stage et le rapport écrit (**UE 10 – semestre 2**),
- l'appréciation du maître de stage, le rapport écrit et la soutenance orale (**UE 18 – semestre 4**).

Cette commission arrête, après délibération, la note définitive qui est intégrée dans le dispositif de contrôle des connaissances selon les modalités définies aux articles II-5 à II-10 du présent règlement.

L'apprenant engagé dans la vie professionnelle et/ou en alternance aura l'opportunité de réaliser son stage au sein de son entreprise ; le mode d'évaluation est identique

#### **Article II-4 : Contrôle des connaissances**

Toutes les épreuves de première session se font sous forme de contrôle continu. Les modalités de contrôle continu (écrit, oral, travaux en commun, travaux pratiques ou dirigés notés...) sont laissées à la discrétion de chaque intervenant. Elles doivent cependant être présentées aux étudiants en début de chaque enseignement, et l'équipe pédagogique veille à leur adéquation avec les pratiques universitaires et la matière enseignée. Par ailleurs chaque matière fait l'objet d'un contrôle continu, donnant lieu à un minimum de deux évaluations.

La nature même de ce contrôle continu implique la présence obligatoire à tous les types d'enseignement (CM, TD, TP).

Toute absence **injustifiée** à une épreuve de contrôle continu est sanctionnée par la mention ABI et invalide de fait l'UE, donc le semestre et l'année. Une absence justifiée fait l'objet de dispositions particulières en concertation avec l'enseignant, la Direction du département et l'étudiant.

#### **Cas particuliers des Stages et PFE (semestre 2 UE 10, semestre 3 UE 14, semestre 4 UE 15 et 18)**

La note retenue est la moyenne pondérée des notes établies pour :

- l'appréciation du maître de stage et le rapport écrit (**semestre 2 UE 10**),
- l'appréciation du maître de stage, le rapport écrit et la soutenance orale (**semestre 4 UE 18**),
- la soutenance orale (**semestre 3 UE 14**) le rapport et la soutenance orale (**semestre 4 UE 15**)

#### **Article II-5 : Validation d'unités d'enseignement, de semestres, d'année - capitalisation -Admission**

Sous réserve des dispositions de l'article II-7, l'étudiant a l'obligation de se présenter à toutes les épreuves du diplôme auquel il postule. Toute absence, non motivée, à une épreuve d'examen terminal est sanctionnée par la mention "absence injustifiée" sur le procès verbal préparatoire à la délibération et interdit la délivrance du diplôme sauf décision souveraine et spéciale du jury. Lorsque l'absence est motivée et justifiée, elle est sanctionnée par la note 0 lors de la délibération.

Les stages se déroulent durant les semaines qui suivent la fin des épreuves (écrites et/ou orales) de la première session d'examen. Les éventuelles soutenances de rapports ont lieu durant le mois de septembre (sauf dérogation),

Au sein d'une même unité d'enseignement les notes obtenues par matière sont compensables.

Les unités d'enseignement de chacun des semestres 1 à 4 **ne sont pas compensables si au moins une UE a une note moyenne inférieure à 7/20, et le semestre ne peut alors être validé.**

*Compte tenu de la diversité des savoirs et savoirs faire (répartis en UE) indispensables à la validation des compétences requises pour les métiers visés, il n'est pas acceptable (sur le plan professionnel) qu'une unité d'enseignement scientifique puisse compenser (ou être compensée par) une unité d'enseignement relative au droit ou à la communication. Cette règle est valable pour les deux sessions d'examen.*

Une **UE** est validée si :

- la moyenne arithmétique des notes des matières qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (Au sein d'une même unité d'enseignement les notes obtenues par matière sont compensables)

**OU**

- le semestre auquel elle est rattachée est acquis (si la moyenne de l'UE appartient à l'intervalle [7 ; 10[, elle est validée par compensation)

Toute UE **validée** est **capitalisable** : elle est définitivement acquise, et ne peut être remise en cause lors de l'éventuelle deuxième session. En cas de redoublement le bénéfice de ces notes est conservé sauf si l'étudiant souhaite suivre de nouveau le même enseignement. Dans ce cas l'étudiant doit en début d'année soumettre sa requête par écrit au responsable du Département qui statue (sur avis de l'équipe pédagogique).

Cette capitalisation s'applique également à une inscription "partielle" en M1 ou M2.

Un **semestre** est validé si :

la moyenne pondérée par les coefficients des tableaux II-1 à II-4 des notes de chaque UE d'un même semestre est supérieure ou égale à 10/20 (sous réserve qu'il n'existe pas de note d'UE inférieure à 7/20)

**En Master 1<sup>ère</sup> année l'admission est prononcée** dès lors que les deux semestres sont validés.

**L'admission au Master est prononcée** dès lors que les quatre semestres sont validés.

### Article II-6 : Deuxième session

#### Pour chacun des 4 semestres :

L'étudiant ajourné à la première session (pour chaque semestre invalidé) bénéficie d'une deuxième session suivant les conditions décrites ci-après :

- toutes les UE (sauf le PFE et les stages) invalidées en première session et seulement elles sont concernées ;
- au sein des UE concernées toutes les matières présentant une note inférieure strictement à 10/20 doivent être repassées (à l'exclusion de toute autre).

Les UE 10 et 18 ne peuvent pas donner lieu à une deuxième session ; il en est de même des UE 14 et 15 si l'étudiant suit l'option PFE.

### Article II-7 : Calendrier prévisionnel des examens et jurys

Semestre	Unité d'enseignement	Contrôle continu	Délibération 1 <sup>ère</sup> session	Examens 2 <sup>ème</sup> session	soutenance de stage	Délibération 2 <sup>ème</sup> session
1	UE1 à UE5	jusqu'au 11/01	21/01	1 <sup>ère</sup> /2 <sup>ème</sup> semaine de septembre	SO	11/09
2	UE6 à UE9 (hors stage)	jusqu'au 30/04	14/05			
	UE 10 – stage uniquement	NON	05/09	SO		
3	UE11 à UE14	jusqu'au 11/01	21/01	1 <sup>ère</sup> /2 <sup>ème</sup> semaine de septembre	SO	11/09
4	UE15 à UE 18	jusqu'au 30/04	14/05			
	UE 18 – stage uniquement	NON	05/09	SO	1 <sup>ère</sup> semaine de septembre	

## Article II-8 : Contrat d'aménagement d'études pour étudiants ayant des contraintes particulières

L'étudiant dont la situation est répertoriée dans la liste figurant en annexe 2 du CA de l'Université de Poitiers du 25 juin 2007 (salarié, sportif de haut niveau, chargé de famille...) peut bénéficier de divers aménagements (dispense d'assiduité, aménagement des modes de contrôle...). Il doit pour cela en faire la demande au moment de son inscription pédagogique. Un contrat stipulant précisément ces différentes modalités est alors élaboré, contrat portant sur un semestre, une année ou un cycle entier.

L'étudiant inscrit en formation continue dans le cadre d'une reprise d'études, ou bénéficiant d'une validation d'acquis d'expérience partielle et/ou d'une validation d'acquis professionnels fait nécessairement l'objet d'un accompagnement par le SAFIRE.

- Un étudiant engagé dans la vie professionnelle peut, en fonction de son expérience dans la spécialité du MASTER (sous réserve d'éligibilité aux termes de la réglementation en vigueur), bénéficier du dispositif de Validation des Acquis d'Expérience (voir article I-3). Le jury d'admission en MASTER est ainsi habilité à dispenser les candidats des enseignements qui relèveraient de leur propre domaine de compétences.
- L'étudiant engagé dans la vie professionnelle peut sur demande dûment justifiée être autorisé à préparer le MASTER en 4 ans.
  - Si l'autorisation est accordée : la répartition annuelle des enseignements et des contrôles fait l'objet d'un accord écrit du Responsable du MASTER.
  - En cas de non admission, il est autorisé, en deuxième session à composer dans l'ensemble des épreuves (sauf stage et PFE) dans les conditions définies par l'article II-10 ci-dessous.
  - L'étudiant exerçant une activité professionnelle en rapport avec la spécialisation du MASTER peut effectuer son stage dans son entreprise d'origine. Ce rapport fait l'objet d'une soutenance orale au même titre qu'un stage. Cette règle s'applique également au PFE (cf. article II 2 rubrique PFE).

## Article II-9 : Redoublement et Capitalisation

Le redoublement peut être exceptionnellement autorisé par le jury.

L'étudiant, non admis à l'issue des deux sessions, capitalise uniquement les unités pour lesquelles il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'une des deux sessions, excepté les unités relatives aux stages pour lesquelles la décision relève du jury. Il ne peut renoncer à cette capitalisation (sauf cas particulier, selon les modalités décrites à l'article II.5).

Il est alors dispensé des enseignements correspondants et n'est ultérieurement soumis qu'aux épreuves des unités restantes.

En cas de réforme importante des programmes d'enseignement des unités concernées, et si des textes nationaux vont dans ce sens, ce bénéfice pourrait être annulé.

## Article II-10 : Assiduité - sanctions

L'assiduité à tous les types d'enseignement (cours, travaux dirigés et pratiques, sorties terrain, soutenance, restitution...) d'une part et aux épreuves de contrôle continu d'autre part est obligatoire sauf dispense exceptionnelle accordée par l'enseignant et/ou la direction du département (sur demande d'autorisation d'absence). Dans chaque matière, la note 0 sera attribuée à l'étudiant qui, sans excuse réelle et sérieuse, aura manqué trois séances de travaux dirigés ou pratiques.

Les fraudes constatées sur les examens sont sanctionnées conformément à la réglementation nationale.

## Article II-11 : Règles de calcul

- 1 – Pour toutes les UE à l'exception des UE 10, 18 ainsi que 14 et 15 si l'option PFE est choisie
  - chaque enseignement dont le nombre d'heures est supérieur ou égal à 10 fait l'objet d'un minimum de 2 évaluations ;
  - quel que soit l'enseignement, le contrôle continu (CC) porte sur les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP).
  - En première session la note retenue, sur vingt (/20) par enseignement est la moyenne des épreuves du CC ;
  - en deuxième session la note retenue, sur vingt (/20) par enseignement est égale à :
$$\sup [0,5 \text{ CC} + 0,5 \text{ ER}, \text{ ER}]$$
  - l'épreuve de rattrapage (ER) peut être écrite ou orale.
- 2 – Pour les UE 10 et 18, une seule session est organisée et la règle de calcul est définie article II 3 ;
- 3 - Pour les UE 14 et 15 (si l'option PFE est choisie), une seule session est organisée et la règle de calcul est définie article II 2 rubrique PFE.

# ANNEXE : CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ALTERNANCE

M1 2012-2013

NOM PRENOM :

INTITULE DE LA FORMATION *Master Gestion des Risques  
1ère Année*

UFR : *IRIAF (Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers)*



Intensité hebdomadaire en centre :	30 h
Intensité hebdomadaire en entreprise :	35 h
Nombre d'heures en CENTRE :	666 h
Nombre d'heures en STAGE :	980 h
TOTAL	1 646 h

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre	
1 sam		1 lun		1 jeu	Toussaint	1 sam		1 mar	Jour an	1 ven		1 ven		1 lun	Lundi Pâques	1 mer	Fête travail	1 sam		1 lun		1 jeu		1 dim	
2 dim		2 mar		2 ven		2 dim		2 mer		2 sam		2 sam		2 mar		2 jeu		2 dim		2 mar		2 ven		2 lun	
3 lun		3 mer		3 sam		3 lun		3 jeu		3 dim		3 dim		3 mer		3 ven		3 lun		3 mer		3 sam		3 mar	
4 mar		4 jeu		4 dim		4 mar		4 ven		4 lun		4 lun		4 jeu		4 sam		4 mar		4 ven		4 dim		4 mer	
5 mer		5 ven		5 lun		5 mer		5 sam		5 mar		5 mar		5 ven		5 dim		5 mer		5 ven		5 lun		5 jeu	
6 jeu		6 sam		6 mar		6 jeu		6 dim		6 mer		6 mer		6 sam		6 lun		6 jeu		6 mar		6 sam		6 ven	
7 ven		7 dim		7 mer		7 ven		7 lun		7 jeu		7 jeu		7 dim		7 mar		7 ven		7 dim		7 mer		7 sam	
8 sam		8 lun		8 jeu		8 sam		8 mar		8 ven		8 ven		8 lun		8 mer	Armistice	8 sam		8 lun		8 jeu		8 dim	
9 dim		9 mar		9 ven		9 dim		9 mer		9 sam		9 sam		9 mar		9 jeu	Ascension	9 dim		9 mar		9 ven		9 lun	
10 lun		10 mer		10 sam		10 lun		10 jeu		10 dim		10 dim		10 mer		10 ven		10 lun		10 mar		10 sam		10 mar	
11 mar		11 jeu		11 dim	Armistice	11 mar		11 ven		11 lun		11 lun		11 jeu		11 sam		11 mar		11 jeu		11 dim		11 mer	
12 mer		12 ven		12 lun		12 mer		12 sam		12 mar		12 mar		12 ven		12 dim		12 mer		12 ven		12 lun		12 jeu	
13 jeu		13 sam		13 mar		13 jeu		13 dim		13 mer		13 mer		13 sam		13 lun		13 jeu		13 sam		13 mar		13 ven	
14 ven		14 dim		14 mer		14 ven		14 lun		14 jeu		14 jeu		14 dim		14 mar		14 ven		14 dim	Fête Nationale	14 mer		14 sam	
15 sam		15 lun		15 jeu		15 sam		15 mar		15 ven		15 ven		15 lun		15 mer		15 sam		15 lun		15 jeu	Assomption	15 dim	
16 dim		16 mar		16 ven		16 dim		16 mer		16 sam		16 sam		16 mar		16 jeu		16 dim		16 mar		16 ven		16 lun	
17 lun		17 mer		17 sam		17 lun		17 jeu		17 dim		17 dim		17 mer		17 ven		17 lun		17 mer		17 sam		17 mar	
18 mar		18 jeu		18 dim		18 mar		18 ven		18 lun		18 lun		18 jeu		18 sam		18 mar		18 jeu		18 dim		18 mer	
19 mer		19 ven		19 lun		19 mer		19 sam		19 mar		19 mar		19 ven		19 dim	Pentecôte	19 mer		19 ven		19 lun		19 jeu	
20 jeu		20 sam		20 mar		20 jeu		20 dim		20 mer		20 mer		20 sam		20 lun	Lundi Pent.	20 jeu		20 sam		20 mar		20 ven	
21 ven		21 dim		21 mer		21 ven		21 lun		21 jeu		21 jeu		21 dim		21 mar		21 ven		21 dim		21 mer		21 sam	
22 sam		22 lun		22 jeu		22 sam		22 mar		22 ven		22 ven		22 lun		22 mer		22 sam		22 lun		22 jeu		22 dim	
23 dim		23 mar		23 ven		23 dim		23 mer		23 sam		23 sam		23 mar		23 jeu		23 dim		23 mar		23 ven		23 lun	
24 lun		24 mer		24 sam		24 lun		24 jeu		24 dim		24 dim		24 mer		24 ven		24 lun		24 mer		24 sam		24 mar	
25 mar		25 jeu		25 dim		25 mar	Noël	25 ven		25 lun		25 lun		25 jeu		25 sam		25 mar		25 jeu		25 dim		25 mer	
26 mer		26 ven		26 lun		26 mer		26 sam		26 mar		26 mar		26 ven		26 dim		26 mer		26 ven		26 lun		26 jeu	
27 jeu		27 sam		27 mar		27 jeu		27 dim		27 mer		27 mer		27 sam		27 lun		27 jeu		27 sam		27 mar		27 ven	
28 ven		28 dim		28 mer		28 ven		28 lun		28 jeu		28 jeu		28 dim		28 mar		28 ven		28 dim		28 mer		28 sam	
29 sam		29 lun		29 jeu		29 sam		29 mar				29 ven		29 lun		29 mer		29 sam		29 lun		29 jeu		29 dim	
30 dim		30 mar		30 ven		30 dim		30 mer				30 sam		30 mar		30 jeu		30 dim		30 mar		30 ven		30 lun	
		31 mer				31 lun		31 jeu				31 dim	Pâques			31 ven				31 mer		31 sam			

Nombre d'heures de formation par mois (Centre et Entreprise)

0 h	56 h	42 h	35 h	70 h	35 h	42 h	84 h	133 h	105 h	161 h	147 h	70 h
60 h	90 h	90 h	90 h	72 h	90 h	90 h	54 h	0 h	30 h	0 h	0 h	0 h

  période de formation en Centre        période de formation en Entreprise

## M2 2012-2013

NOM PRENOM :

INTITULE DE LA FORMATION **Master Gestion des Risques**  
2ème Année

UFR : **IRIAF (Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers)**



Intensité hebdomadaire en centre : 30 h  
Intensité hebdomadaire en entreprise : 35 h

Nombre d'heures en CENTRE : 630 h  
Nombre d'heures en STAGE : 1 022 h  
TOTAL : 1 652 h

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre	
1 sam		1 lun		1 jeu	Toussaint	1 sam		1 mar	Jour an	1 ven		1 ven		1 lun	Lundi Pâques	1 mer	Fête travail	1 sam		1 lun		1 jeu		1 dim	
2 dim		2 mar		2 ven		2 dim		2 mer		2 sam		2 sam		2 mar		2 jeu		2 dim		2 mar		2 ven		2 lun	
3 lun		3 mer		3 sam		3 lun		3 jeu		3 dim		3 dim		3 mer		3 ven		3 lun		3 mer		3 sam		3 mar	
4 mar		4 jeu		4 dim		4 mar		4 ven		4 lun		4 lun		4 jeu		4 sam		4 mar		4 jeu		4 dim		4 mer	
5 mer		5 ven		5 lun		5 mer		5 sam		5 mar		5 mar		5 ven		5 dim		5 mer		5 ven		5 lun		5 jeu	
6 jeu		6 sam		6 mar		6 jeu		6 dim		6 mer		6 mer		6 sam		6 lun		6 jeu		6 sam		6 mar		6 ven	
7 ven		7 dim		7 mer		7 ven		7 lun		7 jeu		7 jeu		7 dim		7 mar		7 ven		7 dim		7 mer		7 sam	
8 sam		8 lun		8 jeu		8 sam		8 mar		8 ven		8 ven		8 lun		8 mer	Armistice	8 sam		8 lun		8 jeu		8 dim	
9 dim		9 mar		9 ven		9 dim		9 mer		9 sam		9 sam		9 mar		9 jeu	Ascension	9 dim		9 mar		9 ven		9 lun	
10 lun		10 mer		10 sam		10 lun		10 jeu		10 dim		10 dim		10 mer		10 ven		10 lun		10 mer		10 sam		10 mar	
11 mar		11 jeu		11 dim	Armistice	11 mar		11 ven		11 lun		11 lun		11 jeu		11 sam		11 mar		11 jeu		11 dim		11 mer	
12 mer		12 ven		12 lun		12 mer		12 sam		12 mar		12 mar		12 ven		12 dim		12 mer		12 ven		12 lun		12 jeu	
13 jeu		13 sam		13 mar		13 jeu		13 dim		13 mer		13 mer		13 sam		13 lun		13 jeu		13 sam		13 mar		13 ven	
14 ven		14 dim		14 mer		14 ven		14 lun		14 jeu		14 jeu		14 dim		14 mar		14 ven		14 dim	Fête Nationale	14 mer		14 sam	
15 sam		15 lun		15 jeu		15 sam		15 mar		15 ven		15 ven		15 lun		15 mer		15 sam		15 lun		15 jeu	Assomption	15 dim	
16 dim		16 mar		16 ven		16 dim		16 mer		16 sam		16 sam		16 mar		16 jeu		16 dim		16 mar		16 ven		16 lun	
17 lun		17 mer		17 sam		17 lun		17 jeu		17 dim		17 dim		17 mer		17 ven		17 lun		17 mer		17 sam		17 mar	
18 mar		18 jeu		18 dim		18 mar		18 ven		18 lun		18 lun		18 jeu		18 sam		18 mar		18 jeu		18 dim		18 mer	
19 mer		19 ven		19 lun		19 mer		19 sam		19 mar		19 mar		19 ven		19 dim	Pentecôte	19 mer		19 ven		19 lun		19 jeu	
20 jeu		20 sam		20 mar		20 jeu		20 dim		20 mer		20 mer		20 sam		20 lun	Lundi Pent.	20 jeu		20 sam		20 mar		20 ven	
21 ven		21 dim		21 mer		21 ven		21 lun		21 jeu		21 jeu		21 dim		21 mar		21 ven		21 dim		21 mer		21 sam	
22 sam		22 lun		22 jeu		22 sam		22 mar		22 ven		22 ven		22 lun		22 mer		22 sam		22 lun		22 jeu		22 dim	
23 dim		23 mar		23 ven		23 dim		23 mer		23 sam		23 sam		23 mar		23 jeu		23 dim		23 mar		23 ven		23 lun	
24 lun		24 mer		24 sam		24 lun		24 jeu		24 dim		24 dim		24 mer		24 ven		24 lun		24 mer		24 sam		24 mar	
25 mar		25 jeu		25 dim		25 mar	Noël	25 ven		25 lun		25 lun		25 jeu		25 sam		25 mar		25 jeu		25 dim		25 mer	
26 mer		26 ven		26 lun		26 mer		26 sam		26 mar		26 mar		26 ven		26 dim		26 mer		26 ven		26 lun		26 jeu	
27 jeu		27 sam		27 mar		27 jeu		27 dim		27 mer		27 mer		27 sam		27 lun		27 jeu		27 sam		27 mar		27 ven	
28 ven		28 dim		28 mer		28 ven		28 lun		28 jeu		28 jeu		28 dim		28 mar		28 ven		28 dim		28 mer		28 sam	
29 sam		29 lun		29 jeu		29 sam		29 mar				29 ven		29 lun		29 mer		29 sam		29 lun		29 jeu		29 dim	
30 dim		30 mar		30 ven		30 dim		30 mer				30 sam		30 mar		30 jeu		30 dim		30 mar		30 ven		30 lun	
		31 mer				31 lun		31 jeu				31 dim	Pâques			31 ven				31 mer		31 sam			

Nombre d'heures de formation par mois (Centre et Entreprise)

0 h	56 h	42 h	35 h	70 h	35 h	28 h	147 h	133 h	105 h	161 h	147 h	63 h
60 h	90 h	90 h	90 h	72 h	90 h	102 h	0 h	0 h	30 h	0 h	0 h	6 h

■ période de formation en Centre

■ période de formation en Entreprise



## M2 2013-2014

NOM PRENOM :

INTITULE DE LA FORMATION **Master Gestion des Risques**  
2ème Année

UFR : **IRIAF (Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers)**



Intensité hebdomadaire en centre : 30 h  
Intensité hebdomadaire en entreprise : 35 h

Nombre d'heures en CENTRE : 630 h  
Nombre d'heures en STAGE : 1 008 h  
TOTAL : 1 638 h

septembre		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre	
1 dim		1 mar		1 ven	Toussaint	1 dim		1 mer	Jour an	1 sam		1 sam		1 mar		1 jeu	Fête travail	1 dim		1 mar		1 ven		1 lun	
2 lun		2 mer		2 sam		2 lun		2 jeu		2 dim		2 dim		2 mer		2 ven		2 lun		2 mer		2 sam		2 mar	
3 mar		3 jeu		3 dim		3 mar		3 ven		3 lun		3 lun		3 jeu		3 sam		3 mar		3 jeu		3 dim		3 mer	
4 mer		4 ven		4 lun		4 mer		4 sam		4 mar		4 mar		4 ven		4 dim		4 mer		4 ven		4 lun		4 jeu	
5 jeu		5 sam		5 mar		5 jeu		5 dim		5 mer		5 mer		5 sam		5 lun		5 jeu		5 sam		5 mar		5 ven	
6 ven		6 dim		6 mer		6 ven		6 lun		6 jeu		6 jeu		6 dim		6 mar		6 ven		6 dim		6 mer		6 sam	
7 sam		7 lun		7 jeu		7 sam		7 mar		7 ven		7 ven		7 lun		7 mer		7 sam		7 lun		7 jeu		7 dim	
8 dim		8 mar		8 ven		8 dim		8 mer		8 sam		8 sam		8 mar		8 jeu	Armistice	8 dim	Pentecôte	8 mar		8 ven		8 lun	
9 lun		9 mer		9 sam		9 lun		9 jeu		9 dim		9 dim		9 mer		9 ven		9 lun	Lundi Pent.	9 mer		9 sam		9 mar	
10 mar		10 jeu		10 dim		10 mar		10 ven		10 lun		10 lun		10 jeu		10 sam		10 mar		10 jeu		10 dim		10 mer	
11 mer		11 ven		11 lun	Armistice	11 mer		11 sam		11 mar		11 mar		11 ven		11 dim		11 mer		11 ven		11 lun		11 jeu	
12 jeu		12 sam		12 mar		12 jeu		12 dim		12 mer		12 mer		12 sam		12 lun		12 jeu		12 sam		12 mar		12 ven	
13 ven		13 dim		13 mer		13 ven		13 lun		13 jeu		13 jeu		13 dim		13 mar		13 ven		13 dim		13 mer		13 sam	
14 sam		14 lun		14 jeu		14 sam		14 mar		14 ven		14 ven		14 lun		14 mer		14 sam		14 lun	Fête Nationale	14 jeu		14 dim	
15 dim		15 mar		15 ven		15 dim		15 mer		15 sam		15 sam		15 mar		15 jeu		15 dim		15 mar		15 ven	Assomption	15 lun	
16 lun		16 mer		16 sam		16 lun		16 jeu		16 dim		16 dim		16 mer		16 ven		16 lun		16 mer		16 sam		16 mar	
17 mar		17 jeu		17 dim		17 mar		17 ven		17 lun		17 lun		17 jeu		17 sam		17 mar		17 jeu		17 dim		17 mer	
18 mer		18 ven		18 lun		18 mer		18 sam		18 mar		18 mar		18 ven		18 dim		18 mer		18 ven		18 lun		18 jeu	
19 jeu		19 sam		19 mar		19 jeu		19 dim		19 mer		19 mer		19 sam		19 lun		19 jeu		19 sam		19 mar		19 ven	
20 ven		20 dim		20 mer		20 ven		20 lun		20 jeu		20 jeu		20 dim	Pâques	20 mar		20 ven		20 dim		20 mer		20 sam	
21 sam		21 lun		21 jeu		21 sam		21 mar		21 ven		21 ven		21 lun	Lundi Pâques	21 mer		21 sam		21 lun		21 jeu		21 dim	
22 dim		22 mar		22 ven		22 dim		22 mer		22 sam		22 sam		22 mar		22 jeu		22 dim		22 mar		22 ven		22 lun	
23 lun		23 mer		23 sam		23 lun		23 jeu		23 dim		23 dim		23 mer		23 ven		23 lun		23 mer		23 sam		23 mar	
24 mar		24 jeu		24 dim		24 mar		24 ven		24 lun		24 lun		24 jeu		24 sam		24 mar		24 jeu		24 dim		24 mer	
25 mer		25 ven		25 lun		25 mer	Noël	25 sam		25 mar		25 mar		25 ven		25 dim		25 mer		25 ven		25 lun		25 jeu	
26 jeu		26 sam		26 mar		26 jeu		26 dim		26 mer		26 mer		26 sam		26 lun		26 jeu		26 sam		26 mar		26 ven	
27 ven		27 dim		27 mer		27 ven		27 lun		27 jeu		27 jeu		27 dim		27 mar		27 ven		27 dim		27 mer		27 sam	
28 sam		28 lun		28 jeu		28 sam		28 mar		28 ven		28 ven		28 lun		28 mer		28 sam		28 lun		28 jeu		28 dim	
29 dim		29 mar		29 ven		29 dim		29 mer		29 sam		29 sam		29 mar		29 jeu	Ascension	29 dim		29 mar		29 ven		29 lun	
30 lun		30 mer		30 sam		30 lun		30 jeu				30 dim		30 mer		30 ven		30 lun		30 mer		30 sam		30 mar	
		31 jeu				31 mar		31 ven				31 lun				31 sam				31 jeu		31 dim			

Nombre d'heures de formation par mois (Centre et Entreprise)

7 h	56 h	35 h	42 h	70 h	35 h	21 h	147 h	133 h	105 h	154 h	140 h	63 h
60 h	90 h	84 h	90 h	72 h	90 h	108 h	0 h	0 h	30 h	0 h	0 h	6 h

■ période de formation en Centre

■ période de formation en Entreprise